

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

**Réunion ordinaire du Conseil d'administration
Commission de services régionaux de Kent**

**Le 15 septembre 2022
18h30
Richibucto**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Pierrette Robichaud fait l'ouverture de la réunion à 18h34 et souhaite la bienvenue à tous présents.

2. PRÉSENCES

- Pierrette Robichaud, Présidente de la CSRK et Maire du Village de Rogersville
- Aldéo Saulnier, Maire de la Ville de Bouctouche
- Claude LeBlanc, Vice-président de la CSRK et Président du DSL de Wellington
- Daniel Bourgeois, Président du DSL de Grande-Digue
- Danielle Dugas, Maire du Village de Saint-Louis-de-Kent
- Docile Cormier, Présidente du DSL de Carleton
- Éric Tremblay, Président du DSL de Saint-Ignace
- Jacques Cormier, Président du DSL de Saint-Paul
- Jean-Pierre Richard, Maire du Village de Saint-Antoine
- Marc Goguen, Maire de la Communauté rurale de Cocagne
- Paul Lirette, Président du DSL de Saint-Charles
- Stella Richard, Maire de la Ville de Richibucto
- Tina Beers, Présidente du DSL de Harcourt
- Wayne Carpenter, Maire du Village de Rexton

ABSENCES

- Gisèle Fontaine, Présidente du DSL de Saint-Louis
- Kris Morey, Président du DSL de Weldford
- Roger Richard, Président du DSL d'Acadieville

AUTRES

- Paul Lang, Directeur général de la CSRK
- Francine Arsenault, Adjointe administrative CSRK Bouctouche
- Claudie Ringuette, Coordinatrice à la planification des loisirs
- Caroline Fontaine, Coordinatrice en établissement rural
- Stéphanie Caissie, Coordinatrice de l'inclusion sociale et du développement communautaire
- Betty de Asis, Coordinatrice de soutien aux services d'intégration
- Yolande Chiasson, Traductrice
- Michel Soucy, Facilitateur de transition (Zoom)
- Lucie Martin, représentante du DSL de Baie Sainte-Anne (Zoom)
- Mario Tardif, Journaliste – Acadie Nouvelle
- Membres du public

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-082

Il fut proposé par Danielle Dugas, appuyé de Paul Lirette, que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout à 14 d. Commentaire – avertissement.

Motion adoptée

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUILLET 2022 AINSI QUE DU 11 AOÛT 2022

2022-083

Il fut proposé par Paul Lirette, appuyé de Docile Cormier, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 juillet 2022 soit adopté tel que présenté.

Motion adoptée

2022-084

Il fut proposé par Marc Goguen, appuyé de Claude LeBlanc, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 11 août 2022 soit adopté tel que présenté.

Motion adoptée

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a. Comité de santé

Le Comité de santé de la CSRK s'embarque dans une nouvelle initiative avec Vitalité qui s'appelle «Le concept de communauté apprenante ». C'est une initiative qui regroupe l'ensemble des acteurs de la santé avec notre comité en santé pour mettre en œuvre une meilleure collaboration entre la communauté, le secteur de l'éducation (université) et le secteur de la santé. À tous les 5 ans, le Réseau de santé Vitalité entame un processus pour connaître les besoins en santé dans différente région et c'est le tour de Kent d'avoir son étude. La démarche sera présentée à la première rencontre le 29 septembre prochain. C'est une démarche qui dure environ 6 mois avec des consultations et des cueillettes de données. Paul Lang rappelle aux membres que le CA avait demandé au Régime de santé d'avoir le comté de Kent comme une région et non divisé en 4. Ça été accepté. Donc les données qui vont ressortir de l'étude des besoins en santé va refléter l'ensemble du comté plutôt que des sections ici et là. Les données seront plus fiables.

b. Immigration

Caroline Fontaine, Coordinatrice en établissement rural, introduit Betty de Asis, la nouvelle Coordinatrice de soutien aux services d'intégration, qui est en poste depuis 2 semaines. Betty nous parle un peu de son vécu, de ses responsabilités ainsi que les choses à venir. Elle est surtout là pour aider les nouveaux arrivants, les immigrants et leur famille à s'installer dans Kent. Elle envisage faire des activités communautaires avec différents partenaires et autres pour s'assurer d'un soutien au sein de la communauté. Puisqu'elle a déjà été immigrante, elle a beaucoup à offrir.

c. Réforme des gouvernements locaux

i. Développement communautaire (Stéphanie Caissie)

Paul Lang fait l'introduction de Stéphanie Caissie qui a été embauchée comme Coordinatrice de l'inclusion sociale et du développement communautaire en juillet dernier. Stéphanie prend la parole pour dire quelques mots. Paul Lang parle du mandat du comité avant de passer à la proposition.

ATTENDU QUE le comité de développement communautaire a été créé par le CA de la CSR de Kent;
ATTENDU QUE le recrutement de membres potentiels selon le mandat du comité s'est déroulé durant les derniers mois;
ATTENDU QU'UNE liste de personnes intéressées est soumise à la CSR de Kent pour adoption.

2022-085

Il est donc résolu que le CA de la CSR de Kent nomme les personnes suivantes pour faire partie du Comité de développement communautaire:

Personne aillant vécu la pauvreté ou vit dans la pauvreté : Yvon Lebreton (Saint-Antoine)

Secteur associatif: Linda O'Brien – Centre de prévention de la violence de Kent

Nouvel arrivant : Charisse Andal

Entrepreneur : Nicole Thébeau – East Coast Garlic

Premières Nations : Garet Francis (Elsipogtog)

Élève : Madison Milliea (MFR)

Membres du CA : Aldéo Saulnier et Tina Beers

Proposé par : Éric Tremblay

Appuyé de : Danielle Dugas

Motion adoptée

ii. Loisirs

Une présentation sera faite au point 10 e.

iii. Développement économique

Un poste de Direction du développement économique et du tourisme vient d'être annoncé. La personne embauchée débutera ses fonctions au début novembre et son bureau sera à la CBDC Bouctouche. Le mandat du comité a été adopté par le CA plus tôt cette année donc la personne créera son comité avec les profils spécifiés. Les nominations seront apportées au CA et seront votées. Nous sommes dans le processus de faire une demande de financement à Travail NB pour du financement au niveau du nouveau service. La CSR du Nord-Ouest vient de recevoir du financement donc on a une bonne idée sur ce qu'on peut faire application. Une période de questions, réponses et clarifications s'ensuit.

iv. Transport régional

Le service a été transféré au début juillet et ça va assez bien. À la réunion précédente, le CA avait voté Alberte Richard pour siéger au Comité de transport régional. Puisque la CSRK a embauché Mme Richard comme employée occasionnelle, elle ne peut pas jouer double rôle et son nom doit être retiré du comité. De plus, il y aura une candidature additionnelle pour le poste d'étudiant, tel que spécifié dans le mandat du comité.

ATTENDU QUE la nomination d'Alberte Richard sur le Comité de transport régional n'est plus effective puisqu'elle travaille pour la CSRK comme employée occasionnelle;

ATTENDU QU'UNE nouvelle candidature devra être soumise au CA pour le poste d'utilisateur du service.

2022-086

Il est donc résolu que Alberte Richard soit retirée du Comité de transport régional en raison de ses tâches à la CSR de Kent.

Proposé par : Éric Tremblay

Appuyé de : Aldéo Saulnier

Motion adoptée

ATTENDU QUE le Comité de transport régional a été créé et parmi ses membres, il y a un poste étudiant; ATTENDU QUE la CSRK a reçu le nom de Jeremy LeBlanc de Richibouctou-Village, étudiant de la 12^e année à l'école MFR, comme personne intéressée.

2022-087

Il est donc résolu que Jeremy LeBlanc soit nommé comme membre étudiant au Comité de transport régional.

Proposé par : Éric Tremblay

Appuyé de : Jean-Pierre Richard

Motion adoptée

v. Tourisme

Toujours en attente de directives claires du Ministère du tourisme par rapport au mandat. Les 12 autres CSR sont dans la même situation. On aura plus d'information dès que le Ministère des gouvernements locaux pourra nous fournir cette information-là. Plusieurs questions sont posées et des clarifications sont données par Paul Lang et Michel Soucy.

7. PRÉSENTATION

Rien à ce sujet.

8. CORRESPONDANCE

- 16 août 2022 – L'honorable Bruce Fitch, Ministre de la santé
- 6 septembre 2022 – L'honorable Daniel Allain, Ministre Environnement et gouvernements locaux

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Finance – Administration – Ressources humaines

Rien à ce sujet.

b. Vérification

Rien à ce sujet.

10. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES COMMUNS

a. Aménagement

Les procès-verbaux des réunions du Comité de révision de planification du 28 juin 2022 et 26 juillet 2022 ainsi que le rapport de construction pour juillet 2022 sont circulés. Paul Lang donne quelques chiffres de l'année dernière pour comparer. À la fin 2021, le chiffre pour des permis de construction était de 49,000,000\$. À la fin juillet 2022, on dépasse déjà ce montant. C'est assez exceptionnel de voir l'activité de construction qui se déroule dans Kent. Les membres du CA aimeraient bien que Jean Goguen puisse venir donner un petit aperçu de la conférence à laquelle il a participé en Colombie-Britannique, ce qui pourrait possiblement aider les municipalités lors de la préparation de leur plan d'urbanisme.

b. Déchets solides

Paul Lang donne une courte explication avant de passer aux résolutions.

❖ Attribution de contrat de collecte des déchets solides résidentiels: Territoire de collecte K2.

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent a adopté la motion 2015-065 pour aller de l'avant avec le système de collecte optimisée;

ATTENDU QUE la Ville de Bouctouche s'est jointe au système de collecte optimisé par l'entremise de la motion 2022-061;

ATTENDU QU'un nouveau système de collecte des déchets encombrants sur appel, toute l'année, créa un 6e contrat de déchets et supprime toutes collectes des déchets encombrants des contrats K1-K5;

ATTENDU QUE le coût annuel estimé pour la collecte des déchets solides résidentiels est de 2 685 175\$ et est inclus au budget 2023 de la Commission;

ATTENDU QUE la Commission a lancé l'appel d'offres pour le territoire de collecte K2 le 12 août dernier pour les services prévus;

ATTENDU QU'UN total de trois (3) propositions ont été reçues pour l'appel d'offres # 2022-08-12-K2.

Voici donc les propositions retenues :

Fero Waste & Recycling Inc. pour la somme de 1 494 908,01\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 397 672,51\$ pour l'année un (1) du contrat
- 354 989,00\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 365 638,67\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 376 607,83\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3%.

Miller Waste Systems Inc. pour la somme de 3 397 502,66\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 1 052 163,00\$ pour l'année un (1) du contrat
- 755 045,00\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 781 471,58\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 808 823,08\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3,5%.

McAction Enterprise Inc. pour la somme de 5 353 078,85\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 1 395 030,00\$ pour l'année un (1) du contrat
- 1 255 527,00\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 1 318 303,33\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 1 384 218,52\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 5%.

ATTENDU QUE suite à l'analyse des propositions retenues, il est recommandé d'octroyer le contrat pour le territoire de collecte K2 au plus bas soumissionnaire.

2022-088

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent accorde le contrat #2022-08-12-K2 à **Fero Waste & Recycling Inc. au montant de 1 494 908,01\$** pour une période de quatre (4) ans (excluant la TVH).

Proposé par : Danielle Dugas

Appuyé de : Paul Lirette

Motion adoptée

❖ **Attribution de contrat de collecte des déchets solides résidentiels: Territoire de collecte K3.**

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent a adopté la motion 2015-065 pour aller de l'avant avec le système de collecte optimisée;

ATTENDU QUE la Ville de Bouctouche s'est jointe au système de collecte optimisé par l'entremise de la motion 2022-061;

ATTENDU QU'un nouveau système de collecte des déchets encombrants sur appel, toute l'année, créa un 6e contrat de déchets et supprime toutes collectes des déchets encombrants des contrats K1-K5;

ATTENDU QUE le coût annuel estimé pour la collecte des déchets solides résidentiels est de 2 685 175\$ et est inclus au budget 2023 de la Commission;

ATTENDU QUE la Commission a lancé l'appel d'offres pour le territoire de collecte K3 le 12 août dernier pour les services prévus;

ATTENDU QU'UN total de trois (3) propositions ont été reçues pour l'appel d'offres # 2022-08-12-K3.

Voici donc les propositions retenues :

Fero Waste & Recycling Inc. pour la somme de 1 591 371,56\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 423 333,56\$ pour l'année un (1) du contrat
- 377 895,76\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 389 232,63\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 400 909,61\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3%.

Miller Waste Systems Inc. pour la somme de 3 099 264,87\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 971 860,20\$ pour l'année un (1) du contrat
- 684 884,28\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 708 855,23\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 733 665,16\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3,5%.

McAction Enterprise Inc. pour la somme de 6 325 737,27\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 1 635 075,00\$ pour l'année un (1) du contrat
- 1 487 918,25\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 1 562 314,16\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 1 640 429,86\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 6%.

ATTENDU QUE suite à l'analyse des propositions retenues, il est recommandé d'octroyer le contrat pour le territoire de collecte K3 au plus bas soumissionnaire.

2022-089

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent accorde le contrat #2022-08-12-K3 à **Fero Waste & Recycling au montant de 1 591 371,56\$** pour une période de quatre (4) ans (excluant la TVH).

Proposé par : Danielle Dugas

Appuyé de : Aldéo Saulnier

Motion adoptée

❖ **Attribution de contrat de collecte des déchets solides résidentiels: Territoire de collecte K4.**

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent a adopté la motion 2015-065 pour aller de l'avant avec le système de collecte optimisée;

ATTENDU QUE la Ville de Bouctouche s'est jointe au système de collecte optimisé par l'entremise de la motion 2022-061;

ATTENDU QU'un nouveau système de collecte des déchets encombrants sur appel, toute l'année, créa un 6e contrat de déchets et supprime toutes collectes des déchets encombrants des contrats K1-K5;

ATTENDU QUE le coût annuel estimé pour la collecte des déchets solides résidentiels est de 2 685 175\$ et est inclus au budget 2023 de la Commission;

ATTENDU QUE la Commission a lancé l'appel d'offres pour le territoire de collecte K4 le 12 août dernier pour les services prévus;

ATTENDU QUE l'appel d'offres contenait des exigences minimales pour les véhicules en usage pour ce contrat;

ATTENDU QU'UN total de trois (3) propositions ont été reçues pour l'appel d'offres # 2022-08-12-K4.

Voici donc les propositions retenues :

McAction Enterprise Inc. pour la somme de 1 779 956,89\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 491 266,53\$ pour l'année un (1) du contrat
- 421 085,60\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 429 507,31\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 438 097,45\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 5%.

Fero Waste & Recycling Inc. pour la somme de 2 165 907,23\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 576 170,42\$ pour l'année un (1) du contrat
- 514 328,13\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 529 757,97\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 545 650,71\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3%.

Miller Waste Systems Inc. pour la somme de 5 111 110,03\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 1 582 242,87\$ pour l'année un (1) du contrat
- 1 136 062,96\$ pour l'année deux (2) du contrat

- 1 175 825,16\$ pour l'année trois (3) du contrat
 - 1 216 979,04\$ pour l'année quatre (4) du contrat
- Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3,5%.

ATTENDU QUE suite à l'analyse des propositions retenues, il est recommandé d'octroyer le contrat pour le territoire de collecte K4 au plus bas soumissionnaire.

2022-090

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent accorde le contrat #2022-08-12-K4 à **McAction Enterprise Inc. au montant de 1 779 956,89\$** pour une période de quatre (4) ans (excluant la TVH) sous condition de l'achat de nouvel équipement tel qu'indiqué dans la proposition soumise.

Proposé par : Danielle Dugas
Appuyé de : Claude LeBlanc

Motion adoptée

❖ **Attribution de contrat de la collecte des déchets solides résidentiels: Territoire de collecte K6.**

ATTENDU QUE le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent a adopté la motion 2015-065 pour aller de l'avant avec le système de collecte optimisée;

ATTENDU QUE la Ville de Bouctouche s'est jointe au système de collecte optimisé par l'entremise de la motion 2022-061;

ATTENDU QU'un nouveau système de collecte des déchets encombrants sur appel, toute l'année, crée un 6e contrat de déchets et supprime toutes collectes des déchets encombrants des contrats K1-K5;

ATTENDU QUE le coût annuel estimé pour la collecte des déchets solides résidentiels est de 2 685 175\$ et est inclus au budget 2023 de la Commission;

ATTENDU QUE la Commission a lancé l'appel d'offres pour le territoire de collecte K6 le 12 août dernier pour les services prévus;

ATTENDU QU'UN total de trois (3) propositions ont été reçues pour l'appel d'offres # 2022-08-12-K6.

Voici donc les propositions retenues :

Fero Waste & Recycling Inc. pour la somme de 1 350 297,35\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 257 452,73\$ pour l'année un (1) du contrat
 - 353 568,42\$ pour l'année deux (2) du contrat
 - 364 175,47\$ pour l'année trois (3) du contrat
 - 375 100,73\$ pour l'année quatre (4) du contrat
- Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3%.

McAction Enterprise Inc. pour la somme de 1 465 539,05\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 260 400,00\$ pour l'année un (1) du contrat
 - 366 420,00\$ pour l'année deux (2) du contrat
 - 384 741,00\$ pour l'année trois (3) du contrat
 - 453 978,05\$ pour l'année quatre (4) du contrat
- Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 5%.

Miller Waste Systems Inc. pour la somme de 3 685 652,75\$ pour quatre (4) ans excluant la TVH :

- 836 790,08\$ pour l'année un (1) du contrat
- 917 146,27\$ pour l'année deux (2) du contrat
- 949 246,39\$ pour l'année trois (3) du contrat
- 982 470,01\$ pour l'année quatre (4) du contrat

Et un pourcentage maximal d'augmentation pour une (1) année d'option à 3,5%.

ATTENDU QUE suite à l'analyse des propositions retenues, il est recommandé d'octroyer le contrat pour le territoire de collecte K6 au plus bas soumissionnaire.

2022-091

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent accorde le contrat #2022-08-12-K6 à **Fero Waste & Recycling Inc. au montant de 1 350 297,35\$** pour une période de quatre (4) ans (excluant la TVH).

Proposé par : Paul Lirette

Appuyé de : Danielle Dugas

Motion adoptée

c. Sécurité publique

Le Comité de sécurité publique s'est réuni hier soir, le 14 septembre 2022. Claude LeBlanc rappelle au groupe de la Journée de sécurité publique qui aura lieu ce samedi 17 septembre 2022. Il encourage la participation de tous. Paul Lang ajoute qu'il y aura plusieurs véhicules spécialisés, un chariot avec des lunettes de simulations ainsi que des jeux gonflables.

d. Mesures d'urgences (Roger Pitre)

Roger Pitre est très heureux d'annoncer que l'été a été relativement calme. Il y eu presque aucun feu de forêt. Certainement aucun incendie qui aurait menacé une résidence. Les ouragans se comportent jusqu'à présent. Il encourage tous à participer à la Journée de sécurité publique qui aura lieu le samedi 17 septembre prochain. Il mentionne l'embauche d'une nouvelle personne, Mélissa Pageault, Coordonnatrices régionales de la gestion des urgences pour la région 7. Le directeur de OMUNB est maintenant à la retraite et un.e remplaçant.e devrait être en poste vers la fin septembre ou la mi-octobre. Tout ce qui se fait à l'OMU est présentement sous révision. Un sondage a été envoyé à plusieurs partenaires pour savoir ce qu'ils s'attendent de l'OMU, ce qu'ils recherchent. Roger essaie toujours de faire changer le cours de BEM en ligne à présentiel. Il n'a aucune idée de ce qui s'est passé avec la lettre envoyée par la CSRK. Il va tenter s'informer lors de son séjour à Fredericton la semaine prochaine. Les formations sont toujours disponibles sur demande pour les intéressés. Roger mentionne que ses collègues Rhonda Hulan et Les Webber ont participé à la réunion du Comité de sécurité publique et ils étaient impressionnés de la participation des partenaires autour de la table.

e. Infrastructures récréatives régionales (Claudie Ringuette)

Claudie Ringuette fait sa présentation au groupe sur le « Partage des coûts des infrastructures récréatives ». Elle rappelle au groupe les consultations publiques qui ont eu lieu en 2016 pour arriver au Plan maître en loisir en 2017. Elle mentionne que la population a reconnu certaines installations de loisir qui pouvaient être considérées comme étant régionales. Elle parle de l'évolution des discussions dans le Livre blanc en 2021. La présentation PowerPoint incluant, les corrections, a été envoyée aux membres.

**Les ententes écrites sont en train d'être finalisées avec l'avocat et vous seront remises une fois terminées, dans environ deux semaines.*

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (14 JUILLET 2022 AU 7 SEPTEMBRE 2022)

Aucun rapport de la Présidente pour cette période.

12. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (14 JUILLET 2022 AU 7 SEPTEMBRE 2022)

18 juillet – Rencontre avec comptable – Moncton
18 juillet – Rencontre financière (réforme) avec vérificateur à Moncton
19 juillet – Réunion DG de la CSRK avec DG des municipalités à Richibucto
19 juillet – Rencontre CSRK et YHC Environnement par Zoom
21 juillet – Réunion DG des CSR par Zoom
21 juillet – Rencontre de l'engagement du DIP par Zoom
21 juillet – Réunion Comité de finance RMCPC par Teams
21 juillet – Réunion du CA à Richibucto
22 juillet – Rencontre Comité de santé – Brigitte Sonier Ferguson à Moncton
2 août – Rencontre Évaluation des besoins des communautés en matière de santé (EBCS) par Teams
4 août – Réunion DG des CSR par Zoom
4 août – Rencontre concernant le changement climatique par Zoom
8 août – Entrevue gouvernement local avec UdeM à Bouctouche
9 août – Rencontre transport et YHC Environnement par Zoom
9 août – Réunion DG de la CSRK avec DG des municipalités à Richibucto
9 août – Rencontre Transport communautaire à Richibucto
10 août – Rencontre Présidente, Vice-président et DG par Zoom
10 août – Réunion avec Ryan Donaghy (EGL) pour discuter de l'embauche du DG par Teams
10 août – Rencontre DG et André Frenette de Stantec à Shédiac
10 août – Réunion Comité gouvernance RMCPC par Zoom
11 août – Réunion DG des CSR par Zoom
11 août – Rencontre avec Mathieu Caissie pour soutien budget Beausoleil à Bouctouche
11 août – Réunion du CA à Richibucto
31 août – Réunion avec Développement économique par Teams
31 août – Rencontre CSRK avec SIES
1^{er} septembre – Réunion DG des CSR par Zoom
1^{er} septembre – Discussion Plan de sécurité communautaire par Teams
6 septembre – Suivi EBCS/Communauté apprenante Kent par Zoom
7 septembre – Rencontre Présidente, Vice-président et DG à Rogersville

13. RÉOLUTIONS

a. Projet – livre sur l'histoire de Kent

Finalement après 4 ans, le projet tire à sa fin. Puisque l'éditeur a réduit son prix depuis l'envoi des documents, Paul Lang fourni le nouveau montant aux membres avant de passer à la résolution.

ATTENDU QUE la CSR de Kent travaille sur un projet de livre sur l'histoire de Kent avec l'Institut des études acadiennes depuis plus 4 ans;

ATTENDU QUE les rencontres publiques, les recherches historiques, les entrevues, etc. se sont tenues depuis l'idée a été lancée et que la cueillette de données est complétée;

ATTENDU QUE les chercheurs à l'Institut des études acadiennes ont terminés l'écriture du manuscrit et que la CSR de Kent a payé pour la traduction du manuscrit;

ATTENDU QUE les chercheurs à l'Institut des études acadiennes ont trouvés des éditeurs pour la publication du livre : Septentrion (francophone) et Baraka Books (anglophone);

ATTENDU QUE le coût de publication pour les deux œuvres est de 17,614\$;

ATTENDU QUE le District scolaire francophone Sud achètera 150 copies pour les écoles de la région de Kent;

ATTENDU QUE le Réseau des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick achètera 20 copies francophones et 20 copies anglophones pour l'ensemble des bibliothèques municipales;

ATTENDU QUE la CSR de Kent pourra récupérer une partie des dépenses grâce à la vente de livre qui sera vendu à 34.95\$ la copie.

2022-092

Il est donc résolu que la CSR de Kent accepte de déboursier la somme de 17,614\$ pour la publication du livre sur l'histoire de Kent et que les éditeurs, Septentrion et Baraka Books, soient embauchés pour réaliser le projet.

Proposé par : Danielle Dugas

Appuyé de : Éric Tremblay

Motion adoptée

14. AFFAIRES NOUVELLES

a. Lettre ministre de la Justice

Jean-Pierre Richard, Maire du Village de Saint-Antoine, prend la parole pour exprimer son inquiétude envers le système de justice. À sa réunion du Comité de sécurité publique la soirée précédente, il a été dit que la loi existante date depuis 1972. Dans son opinion, il est plus que temps que cette loi soit révisée et mise à jour puisque le système de justice ne fonctionne pas tel quel. Jean-Pierre demande si le CA de la CSRK serait prêt à envoyer une correspondance au Ministre de la justice, M. Flemming, pour mettre des pressions afin que la loi soit révisée?

2022-093

Il fut proposé par Aldéo Saulnier, appuyé de Jean-Pierre Richard, qu'une lettre soit envoyée au Ministre Flemming, de la part du CA de la CSRK, afin que la loi existante soit révisée et mise à jour.

Motion adoptée

b. Commission de la délimitation des circonscriptions électorales provinciales

Pierrette Robichaud et Paul Lang ont eu une rencontre avec la Commission des révisions des circonscriptions fédérales à Shédiac ce matin. Deux documents avaient été envoyés à la commission avant la rencontre et ils ont touché les points mentionnés dans ces 2 documents donc au moins les arguments de la CSRK ont été partagés. Au niveau provincial, la CSRK fait présentement partie de 3 circonscriptions – Kent-Nord, Kend-Sud et Baie de Shédiac/Dieppe, donc 3 députés. Paul explique le processus de la Commission de révision des circonscriptions électorales provinciales et partage les chiffres disponibles. Il demande aux membres du CA s'ils veulent avoir 3 circonscriptions à l'intérieur des bornes du comté de Kent? En faisant ceci, il se pourrait que des communautés seraient divisées en 2 ou qu'une partie du territoire de Kent ferait parti d'une autre circonscription. Mais Paul pourrait facilement bouger les bornes

puisqu'il a le nombre de votants par pôle pour chaque circonscription, il sait exactement comment redistribuer. Il explique que c'est quasi impossible de diviser en 3 circonscriptions sans diviser des communautés. Un membre mentionne qu'il serait avantageux d'avoir 3 députés car la CSRK aurait une meilleure représentation à Fredericton. Si la CSRK souhaite apporter une proposition à la Commission des circonscriptions provinciales, Paul a besoin de principes que le CA souhaite maintenir dès que possible car un premier document va sortir en décembre 2022. Paul demande si le CA veut attendre de voir le 1^{er} document avant d'aller de l'avant avec une proposition? Pierrette ajoute qu'avec Baie Sainte-Anne qui va se joindre à nous en 2023, on serait représenté par 4 députés au niveau provincial. Quelques clarifications sont demandées avant de prendre une décision. Un consensus a été atteint et les membres sont d'accord que Paul débute le processus pour garder les 3 circonscriptions dans Kent même s'il faut diviser des communautés.

c. Contrat « Maritime Enforcement Services

Présentement la CSRK a un contrat avec MES du côté aménagement qui est au montant de 80,000\$ par année. Puisque nous avons maintenant 3 inspecteurs en bâtiment sur le territoire, on a plus de yeux sur le terrain. Donc MES a réduit leur contrat pour les 2 prochaines années.

2022-094

Il est proposé par Jacques Cormier, appuyé par Paul Lirette, que la CSR de Kent accepte que la firme Maritime Enforcement Services soit embauchée pour l'exécution des règlements d'urbanisme et de construction dans les municipalités et le rôle d'agent de développement dans le district rural pour la somme de 56 000 \$ plus taxes pour 2023 et 57 500 \$ plus taxes pour 2024 avec les mêmes conditions que le contrat actuel.

Motion adoptée

d. Commentaire – prise de conscience

Marc Goguen, maire de la Communauté rurale de Cocagne, aimerait lancer un avertissement à ses collègues d'être vigilants. Depuis que la population a augmenté sur son territoire, il a eu la visite du Commissaire des langues officielles lui disant que leur communauté avait dépassé le seuil de 20% et que dorénavant, ils devront offrir des services dans les 2 langues en tout temps. Donc à chaque réunion, ils devront avoir de la traduction disponible. M. Goguen dit que ceci va engendrer de gros coûts à la municipalité. Il faudrait donc prévoir dans le budget.

15. QUESTIONS DU PUBLIC

- ❖ Lucie Martin, représentante de Baie Sainte-Anne, fait le commentaire qu'elle voit les intérêts communs de se joindre aux communautés de Kent à plusieurs niveaux et surtout qu'il y a d'autres communautés francophones.
- ❖ Un membre du public demande si le développement économique de Beaurivage deviendra la responsabilité du Conseil d'administration de la CSRK ou du nouveau conseil de Beaurivage.
Paul Lang explique que Beaurivage aura des responsabilités dans le développement économique en plus de la CSRK et le gouvernement provincial. Ce sera une responsabilité partagée.
- ❖ Un membre du public demande s'il serait possible d'obtenir les données des utilisateurs des infrastructures régionales? Quel est l'impact réel? Quel est le profil des utilisateurs de ces services?

Paul Lang explique que pour le Centre AquaKent les chiffres sont disponibles. Par contre, puisque le Curling Club de Rexton a demandé à un tiers (Kent Curling Association) de fournir le service, aucune donnée pour les utilisateurs est disponible.

- ❖ En ce qui concerne le tourisme, un membre du public clarifie qu'il n'y a jamais eu de financement annuel de base dans les associations touristiques du N.-B. Le financement parvenait de projets spéciaux.
- ❖ Un membre du public demande si le dossier du tourisme sera à l'interne donc la responsabilité de la CSRK? Et si oui, souhaite que la CSRK travaillera de près avec les organismes déjà en place.
Le Comité de transition a apporté une recommandation au gouvernement provincial pour avoir un Comité régional en tourisme. Rien d'officiel en ce moment. Une motion sera apportée à une réunion future.
- ❖ Un membre du grand public demande si le budget de la CSRK a été distribué aux municipalités et DSL comme les années précédentes?
Paul Lang affirme que le budget avait été envoyé aux membres du CA et présenté à la réunion du CA du 11 août dernier. Puisque les contrats de déchets solides ont été adoptés ce soir, les documents finaux seront envoyés aux administrateurs afin qu'ils puissent compléter leur budget.

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

2022-095

Il fut proposé par Éric Tremblay que l'ajournement ait lieu à 21h17.

PRÉSIDENTE

Directeur général/Secrétaire